

**La Chambre d'Agriculture de la Gironde recrute
UN(E) CONSEILLER(ÈRE) VITICOLE
Secteur du Médoc, basé à Pauillac**

La Chambre d'Agriculture de la Gironde est acteur majeur de la filière viticole qui accompagne les viticulteurs dans la transition environnementale en général et à la viticulture biologique en particulier. Vous recherchez une mission impactante et concrète, qui se déroule sur le terrain ? Rejoignez le groupe de l'antenne du Médoc, vous y côtoierez des conseillers de proximité et des animateurs de groupe reconnu(e)s.

MISSIONS : Placé(e) sous l'autorité du responsable du secteur viticole du Médoc, il ou elle aura pour mission de :

- Développer et assurer le suivi de prestations en viticulture (agronomie, protection de la vigne, approche globale de la culture de la vigne, agroéquipement) pour accompagner les viticulteurs, dans la transition écologique vers la viticulture biologique,
- Animer des groupes de viticulteurs sur la même thématique,
- Proposer et animer des formations à destination des viticulteurs,
- Etre le (la) référent(e) Viticulture Biologique au sein de l'équipe du Médoc,
- Participer aux missions de communication : rédaction d'articles, diffusion d'informations, Messages d'Informations Viticoles...

FORMATION ET APTITUDES

- Ingénieur ou BTS avec expérience, spécialisation viticulture-œnologie,
- Connaissance de la Viticulture Biologique et de la réglementation en vigueur,
- Connaissance en agronomie viticole et en pédologie,
- Goût du terrain, du contact avec les agriculteurs, bon relationnel,
- Aptitude au travail en équipe et à l'animation de réunions,
- Écoute, sens de l'organisation, autonomie et capacité à rendre compte,
- Aptitude à la communication digitale,
- Expérience appréciée dans le domaine de l'animation.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

- Poste permanent à temps plein à pourvoir au 01 janvier 2021,
- Application de la convention d'établissement de la Chambre d'Agriculture de la Gironde,
- Rémunération en fonction de l'expérience acquise dans un travail demandant des responsabilités et des initiatives similaires,
- Résidence administrative : Pauillac,
- Période d'essai : 4 mois, renouvelable 1 fois,
- Permis de conduire indispensable.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser **avant le 15 novembre 2020**, par courrier (lettre de motivation + curriculum vitae) à : **Monsieur le Directeur Général - Chambre d'Agriculture de la Gironde - 17 Cours Xavier Arnoz - CS 71305 - 33082 BORDEAUX CEDEX** ou par mail : recrutement@na.chambagri.fr